

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 29/3 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.3.63056

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

gleich wieder abzuschieben, was laut Bade mit den positiven Erfahrungen zusammenhing, die diese Länder mit den Flüchtlingsbewegungen des 17. Jhs. gemacht hatten. So waren beispielsweise durch die aus Frankreich geflohenen Hugenotten neue Handwerkstechniken nach England gelangt und hatten dort einen innovativen Wirtschaftsimpuls bewirkt (S. 203).

Das dritte Kapitel widmet sich der Epoche der Weltkriege und der durch sie ausgelösten Flucht, Vertreibung und Zwangsarbeit. Bades Untersuchung zeigt hier recht anschaulich, wie sich Europa nach einer Phase der Stagnation und des Rückgangs der Überseemigration im Ersten Weltkrieg und den Folgejahren in der Zeit nach 1945 durch die zunehmende wirtschaftliche Prosperität langsam von einem Aus- zu einem Einwanderungskontinent entwickelt hat. »Seit 1970 gab es auf gesamteuropäischer Ebene durchweg Zuwanderungsgewinne«, wobei die nach absoluten Zahlen größten Aufnahmeländer Frankreich, Großbritannien und Westdeutschland waren (S. 302).

In den letzten Kapiteln gerät die historische Analyse zu einer politischen Stellungnahme innerhalb der gegenwärtigen Asyl- und Einwanderungsdebatte (S. 438). Nach engagierten Ausführungen zu den unterschiedlichen Aufnahmepraktiken der europäischen Nationen zeigt Bade die Irrationalität der europäischen sicherheitspolitischen Abwehrkonzepte gegen Migration am Beispiel der Süd-Nord-Wanderung. Diese ist, wie ein Blick auf die politischen Debatten in den europäischen Nationen zeigt, wesentlich angstbesetzter, obwohl sie im Unterschied zu der für Europa relevanteren Ost-West-Migration in den 1990er Jahren nur wenig angestiegen ist. Trotzdem hat sich die EU besonders für Flüchtlinge aus dem asiatischen und afrikanischen Raum in den neunziger Jahren in eine »Festung« verwandelt, die einen befürchteten »Marsch auf Europa« abwehren soll (S. 439).

Indem die Untersuchung zeigt, daß Migration durch Kolonialsystem, Welt- und Kalte Kriege wesentlich mitverursacht worden ist, plädiert sie gleichzeitig für eine veränderte europäische Politik und für ein verstärktes Engagement der Industrienationen bei der Ursachenbehebung. Bades Analyse trägt dazu bei, die Gründe der gegenwärtigen Migrationsbewegungen besser zu verstehen und ihre vermeintlich dramatischen Auswirkungen auf Europa relativiert zu beurteilen. Das Buch stellt damit eine lesenswerte Verbindung von historischer Analyse und gegenwärtiger Politikdebatte dar und bietet zudem einen hervorragenden Einstieg in das Thema Migration/Asyl.

Andrea WEISBROD, Paris

Helmut BERDING, Diethelm KLIPPEL, Günther LOTTES (Hg.), *Kriminalität und abweichendes Verhalten. Deutschland im 18. und 19. Jahrhundert*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1999, 206 p. (Sammlung Vandenhoeck).

Dans l'introduction, les directeurs de cette édition dressent un bref bilan de l'histoire de la criminalité en Allemagne qui, traditionnellement, n'a pas dépassé le cadre fixé par les structures spécifiques de l'enseignement universitaire de l'histoire du droit, effectué non par des historiens mais par des juristes. Des problématiques de l'histoire sociale que l'histoire du droit soulève, ont ainsi été négligées. Comblar ce déficit, est donc un des objectifs de cet ouvrage, rassemblant les textes de jeunes chercheurs de l'Université de Gießen, travaillant sur la criminalité et les comportements déviants. Ces contributions ont pour but d'élargir les perspectives des thèmes soulevés en appliquant une démarche interdisciplinaire. Les travaux s'appuient, en dehors de l'exploitation des sources archivistiques »classiques«, sur celle des matériaux de l'histoire du droit, ainsi que sur un discours normatif jusqu'ici négligé, tels que des textes sur la psychologie du criminel ou les traités sur les prisons.

L'ouvrage comprend aussi, un peu en aparté par rapport aux autres articles, une contribution de Joachim EIBACH sur la délinquance et l'économie dans le ghetto juif de Francfort-sur-le-Main à l'époque moderne. De mauvaise réputation car considérés comme fraudeurs

dans leur fonction de prêteur d'argent, et tenus responsables de l'endettement des bourgeois et de la ville elle-même, ces juifs rencontrent alors les ressentiments religieux et économiques de leurs »concitoyens«. Une analyse détaillée des faits montre cependant que les juifs ne représentent aucun danger pour les bourgeois chrétiens et que toutes les accusations s'avèrent injustifiées. L'auteur se déclare finalement frappé par la persistance de ces stéréotypes à travers les siècles, ce qu'il interprète, à juste titre, comme un rejet des juifs ancré dans le christianisme.

Th. NUTZ cherche à analyser les réformes pénales en Prusse avant 1806, jusqu'ici négligées par la recherche car elles ne correspondent pas à l'image traditionnelle d'une Prusse conservatrice. L'ouvrage de Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene* (1764), déclenche un débat à l'époque des Lumières, dont l'objectif majeur est dorénavant la prévention. L'étude de John Howard, *The State of the Prisons in England and Wales* (1777), influence ensuite les réformateurs prussiens du système pénal, qui cherchent à améliorer les conditions de la détention, comme l'aumônier du bague de Halle, Heinrich Balthasar Wagnitz. Ce discours réformateur perd progressivement ses traits philanthropiques pour ne conserver que les aspects rationnels et techniques, avec l'objectif majeur de lutter contre la criminalité et de maintenir l'ordre intérieur. La prison de Philadelphie devient alors l'établissement pénitentiaire modèle pour ce discours, qui trouve finalement son expression dans la transformation du bague de Spandau en »établissement royal d'amélioration et de punition« en 1804 – mais la débâcle de 1806 repousse finalement les réformes au milieu du XIX^e siècle.

Ylva GREVE évoque le poids croissant que les spécialistes, notamment les médecins légistes, obtiennent dans les procès judiciaires. Depuis le début du XIX^e siècle, les juges demandent assez régulièrement des rapports médicaux sur l'état mental des inculpés. De nouveaux cas d'absence de responsabilité mentale se trouvent ainsi reconnus, comme la mélancolie, que les codes pénaux de la première moitié du siècle cherchent à intégrer. Mais les juristes se plaignent progressivement de l'imprécision des rapports médico-légaux et du nombre trop élevé de non-condamnations pour raisons psychiques. L'opinion que le juge n'est pas lié aveuglement aux rapports des médecins s'impose finalement. Ce débat reflète aussi, selon l'auteur, le changement radical du droit pénal au XIX^e siècle, caractérisé par la sécularisation. Dorénavant, c'est le délinquant, et non plus le délit, qui se trouve au centre à une époque qui connaît aussi une discussion sur la peine de mort.

Alexandra CHMIELEWSKI analyse l'évolution de la fonction du psychiatre en Allemagne, en Bavière et Bade durant les six premières décennies du XIX^e siècle, suite à la reconnaissance de la folie comme maladie guérissable par les Lumières. Les possibilités d'une formation psychiatrique se créent dans les deux États à partir de 1820, dans les universités et finalement dans des cliniques psychiatriques. Les psychiatres ne connaissent cependant que peu de reconnaissance sociale, et des conditions assez dures d'un travail mal rémunéré, ce qui ne les empêche pas de développer une riche activité scientifique. La psychiatrie de ces deux États joue ainsi un rôle moteur pour cette science en Allemagne.

Martina HENZE, à travers les plaintes des prisonniers, enquête sur les conditions de détention dans le bague de Marienschloß, en Hesse-Darmstadt, avant 1848. La plupart des réclamations concernent les conditions de la vie quotidienne, état des cellules, nourriture, vêtements, soins médicaux et hygiéniques. D'autres réclamations concernent le travail et sa rémunération, ou encore l'administration générale de l'établissement. Les recours en grâce constituent le dernier cas de figure de ces pétitions. Le détenu ne présente pas ces plaintes sans risque car en cas de non-justification, il peut devenir sujet d'une peine disciplinaire. Néanmoins, à travers ces doléances, se dessine l'image d'un établissement assez mal géré, où règnent des abus tels que corruption et fraude. Il faut une enquête officielle en 1848 pour y mettre un terme.

Petra OVERATH évoque le rôle joué par les jurés dans la question de la peine capitale, en Bavière à partir de 1848, année de la réforme pénale dans ce royaume. Contrairement à

l'opinion des contemporains, l'institution de cours d'assises augmente considérablement le nombre des condamnations à mort, et le ministère de la justice doit tout faire pour conserver un nombre relativement modeste d'exécutions. Cette augmentation s'explique par la plus grande efficacité de la justice depuis la réforme, et par la disparition de l'obligation d'aveux de l'inculpé pour prononcer cette terrible sentence. De plus, elle montre l'adhésion populaire à la peine de mort.

Cet ouvrage soulève donc divers aspects qui montrent tout l'intérêt que possèdent l'histoire de la criminalité, du droit pénal et du droit tout court pour les historiens non spécialistes en cette matière.

Robert BECK, Tours

Christoph AUF DER HORST, *Heinrich Heine und die Geschichte Frankreichs*, Stuttgart (J. B. Metzler) 2000, XII-434 p. (Heine-Studien).

Loin de se limiter à un seul écrit de Heine, le présent ouvrage propose une synthèse originale: il répertorie les allusions que Heine a faites à l'histoire de la France dans l'ensemble de son œuvre, il les classe chronologiquement depuis l'origine des Gaulois jusqu'à la mort de Napoléon, et il propose un imposant inventaire de sources historiographiques que Heine a utilisées ou a pu avoir utilisées dans ce contexte. L'auteur n'hésite pas à recourir, dans une certaine mesure, à la méthode d'un positiviste afin de prouver ses hypothèses ou de confirmer celles de ses prédécesseurs, voire quelquefois de les infirmer: pour déterminer les textes dont Heine s'est servi, il examine les similitudes de formulation ou d'orthographe et il mène de véritables enquêtes riches en rebondissements.

Heine peut-il être qualifié d'historien? On serait tenté de répondre par l'affirmative quand on fait la somme de ses sources françaises, d'autant que l'auteur, s'il met l'accent sur les historiens français, ne sous-estime nullement pour autant l'influence exercée par des Allemands, des Anglais ou des Italiens. Outre le rôle de médiateurs qui revient par exemple à Spittler, Schlegel, Rotteck, Börne, Gans ou W. Scott, outre bien évidemment la relation de Heine à la philosophie hégélienne, C. auf der Horst rappelle les références incontournables – et déjà bien identifiées – que sont F. Guizot, A. Thiers, J. Michelet ou F.-A. Mignet. Mais il cite aussi, parmi les auteurs français que Heine semblerait avoir consultés, P. Diaconus (histoire des grandes invasions), J.-F. Michaud (croisades), A. Thierry (Normands), J. Froissart (guerre de Cent Ans), G. de Staël, Marmontel, J. Janin, Desmoulin, Brissot, Bourrienne et Ségur (pour la fin du XVIII^e siècle, la Révolution et l'ère napoléonienne, auxquelles plus de la moitié de l'ouvrage est consacrée). L'auteur constate ainsi que certains de ceux qui ont inspiré Heine ne figureront nullement parmi les historiens que l'écrivain a mentionnés lui-même a posteriori dans l'article LX de «Lutetia» ou dans le fragment «Die größten Historiker unserer Zeit» rédigé en 1847. Il interprète cette distorsion entre théorie et pratique comme une manifestation de la complexité du «libéralisme» tel que Heine l'a pensé et cultivé (c'est l'une des raisons justifiant que tout un chapitre soit consacré à sa réception de Madame de Staël).

Pour sa part sans doute soucieux, précisément, de ne pas être taxé de positivisme, l'auteur reconstitue en outre les particularités du discours, de l'écriture de l'histoire chez Heine. Il signale par exemple son goût de la périodisation, le courage avec lequel il plaida pour les personnalités qu'il jugeait dignes d'être réhabilitées (Mirabeau, Lafayette), sa propension à marquer des césures en fonction de l'évolution sociale et sans se soucier des conventions (Heine considérait par exemple que le Saint Empire s'était achevé en 1830 – et non en 1806). L'auteur réussit à légitimer des erreurs commises par Heine, à justifier des lacunes, et, surtout, il rappelle que la vision du monde qui se dégage d'une telle philosophie de l'histoire n'est ni cyclique ni linéaire car elle associe, paradoxalement, fatalisme, scepticisme et spiritualisme. Se